ATTESTATIONS D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES
ESSENTIELLES POUR SE DÉMARQUER

AEP
ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES
FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME D'ÉTUDES

SKILLS TRAINING CERTIFICATE
ESSENTIAL TO STAND OUT IN THE TRADE

Titre : Classification du bois feuillu

Code : 4278 **Unités :** 23 **Durée :** 345 heures

Secteur de formation : Foresterie et papier (12)

Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les organismes scolaires reconnus)

Année d'approbation : 2026

Centre de services scolaire reconnu mandaté : de la Capitale

Centre de services scolaire reconnu participant : des Hautes-Laurentides

Fonction de travail : Classificatrice, classificateur du bois feuillu

Objectifs du programme d'études : Le métier de classificatrice, classificateur du bois feuillu consiste à déterminer la qualité des planches de bois feuillu. Le métier est exercé dans deux types de milieux de travail, soit les scieries et les entreprises manufacturières. Dans les scieries, la classification se fait après l'étape du sciage des billes de bois. Dans les entreprises manufacturières, la classification sert à vérifier la qualité du bois reçu avant de procéder à sa transformation. Les entreprises manufacturières qui embauchent des classificatrices, classificateurs de bois feuillus sont dans les domaines de la fabrication de planchers de bois francs, de moulures, de portes en bois ou de meubles.

Conditions d'admission :
Pour être admis au programme d'études *Classification du bois feuillu* menant à une AEP, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

1. avoir obtenu au moins les unités de 3e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique
   ou avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) de 5e secondaire
   ou avoir réussi le test de développement général (TDG) avec ou sans préalable spécifique ;
2. avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois
   ou avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation
   ou avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent
   ou satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre de Services Québec.

☒ Ce programme est admissible à la passerelle CFMS-AEP.

CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 278-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
AEP 278-021	Prendre les mesures nécessaires en matière de santé et de sécurité au travail	15
AEP 278-032	Identifier l'essence de bois feuillu	30
AEP 278-043	Effectuer des calculs liés à la classification des planches et des débits	45
AEP 278-058	Déterminer le grade et la couleur des planches de bois feuillu	120
AEP 278-063	Tirer le meilleur parti des planches de bois feuillu	45
AEP 278-072	Compiler les données de production des planches	30
AEP 278-083	S'intégrer au milieu de travail	45

Documentation disponible sur demande

☒ Rapport de l'AST ou de l'AP
☒ Projet de formation
☒ Tableau d'harmonisation
☒ Programme d'études
☐ Guide d'organisation matérielle
☐ Cadre d'évaluation
☐ Instrumentation RAC

2026